

Snes-Fsu 72
2 rue Ambroise Paré
72 000 Le Mans
snes72.org
snes72@nantes.snes.edu
+33 6 44 02 53 20



Communiqué de presse / canicule / 18 juin 2026

Les canicules s'enchaînent et deviennent malheureusement la norme. En dehors des déclarations hors-sol du ministre Geffray, nous ne voyons rien venir de concret et nous nous retrouvons à subir les très fortes chaleurs dans nos établissements, ce qui n'est supportable ni pour les personnels, ni pour les élèves.

Les collectivités territoriales communiquent sur leurs programmes de rénovation du bâti qui au mieux, ne concerneront tous les établissements qu'à l'horizon de 20 ans ou plus, au regard des financements manquants, et sans garantie que cette dimension du problème soit effectivement prise en compte.

En attendant le Snes-Fsu 72 ne se résout pas à l'inaction, contrairement à notre ministre qui, par ailleurs, n'a que le baccalauréat général et technologique en tête mais pas une pensée pour le baccalauréat professionnel, le DNB ou l'ensemble des personnels et du public présents au quotidien dans les établissements.

Le Snes-Fsu 72 a ouvert le chantier et sollicité la Dsden, représentante dans le département du ministère de l'Éducation nationale, employeur des personnels relevant de la fonction publique d'État, sur ce thème de l'adaptation du travail au changement climatique. Sa position se résume dans l'idée à : « le bâti relève des collectivités et on déplore les cours annulés en juin dernier ». Un point c'est tout.

Lors d'une audience accordée par la Dsden au Snes-Fsu 72 le 10 novembre 2025, nous avons présenté des propositions d'actions pour ne plus être dans l'urgence à chaque vague de chaleur, notamment, celle de recenser les espaces frais dans les établissements. La Dsden a trouvé la proposition intéressante.

Mais le 13 mai 2026, sur cette question, lors d'une audience auprès du Conseil départemental, nous découvrons que ce dernier n'a pas eu non plus l'initiative d'établir une telle cartographie. Cela prouve entre autre que notre employeur n'est pas intervenu auprès des propriétaires des lieux pour que le nécessaire soit fait : garantir la santé et la sécurité de ses agents et du public.

Nous regrettons vivement d'avoir été obligés de proposer à la Dsden des choses auxquelles elle aurait dû penser d'elle-même. Notre idée de « carte du frais » avait été formulée pour faire passer sereinement les épreuves des examens. Nous regrettons plus amèrement encore de ne pas avoir été pris en compte, alors que le bac déjà organisé, devient quasiment immuable.

Compte tenu de la gravité de la situation, compte tenu du consensus scientifique sur le fait qu'elle est amenée à se reproduire et à se multiplier, compte tenu de l'urgence, l'impréparation et l'inaction que nous constatons aux différents échelons des administrations sont en passe de devenir coupables. Que faudra-t-il pour que les décisionnaires engagent les mesures structurelles, organisationnelles et matérielles, enfin à la hauteur des enjeux ?

Pour le bureau départemental du Snes-Fsu 72
Alexis Marganne